

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chers actionnaires,

Nous vous informons que notre Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue ce lundi 28 Juin 2021 à 14 heures, en visioconférence, conformément à l'avis de convocation paru dans l'Economiste n° 6019 en date du 27 mai. Le texte des projets de résolutions a été approuvé à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés, sans aucun changement sauf le texte de la deuxième résolution qui a été modifié comme suit, pour permettre le paiement des dividendes dès le 29 juillet 2021 :

### « DEUXIÈME RÉOLUTION

*L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat social ci-dessous soit un bénéfice net comptable de 72.005.166 dirhams comme suit :*

(en dirhams)	Situation au 31/12/2020	Affectation résultat 2020	Situation après affectation du résultat 2020
Capital social ou personnel	70 359 900	-	70 359 900
Prime d'émission, de fusion, d'apport	31 623 410	-	31 623 410
Réserve légale	7 035 990	-	7 035 990
Autres réserves	-	-	-
Report à nouveau	223 277 287	37 176 166	260 453 453
Résultat net de l'exercice	72 356 116	-	-
Distribution de dividendes	-	35 179 950	35 179 950
<b>TOTAL</b>	<b>404 652 702</b>	<b>72 356 116</b>	<b>404 652 702</b>

*Il sera donc distribué un dividende de 50 dirhams par action, et sera mis en paiement le 29 Juillet 2021».*

Le reste des résolutions demeure inchangé.

